

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 156

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA

OBJET

Aide départementale à la construction de 28 logements locatifs sociaux à Cabannes
par la S.A. d'HLM Grand Delta Habitat

**Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58**

RAPPEL DE DECISIONS ANTERIEURES

Par délibération n° 33 du 31 mars 2017, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a inscrit à son budget primitif 2017 une enveloppe de 6 000 000 €, chapitre 204, pour participer au financement des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat).

Il vous est proposé d'examiner dans ce cadre une nouvelle demande.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE

La S.A. d'HLM Grand Delta Habitat domiciliée 3, rue Martin Luther King – 84000 Avignon projette la réalisation 28 logements locatifs sociaux (19 PLUS et 9 PLAI) dans le cadre de l'opération « Rue des Prés » à Cabannes, pour un budget prévisionnel de 3 438 270€

Le taux SRU sur la commune de Cabannes s'élève à environ 4,80%.

Cette commune est signataire avec l'Etat d'une convention de mixité sociale lui fixant pour objectif la réalisation de 160 logements locatifs sociaux par an, pour rattraper son déficit au titre duquel elle s'acquitte de plus de 104.000 € de pénalités annuelles.

Une subvention de 381.697 € est sollicitée.

Il est proposé l'octroi d'une subvention de **343.000 €** dans la limite du taux d'intervention de 10% du prix de revient prévisionnel de l'opération, correspondant à une contrepartie réservataire pour le Département de 11 logements sur l'opération.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexes I et II.

PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord à l'octroi à la S.A. d'HLM Grand Delta Habitat d'une subvention de 343.000 € destinée à accompagner la réalisation de 28 logements locatifs sociaux à Cabannes pour un coût prévisionnel TTC de 3.438.270 €;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation de 11 logements ;
- d'approuver les affectations comme indiqué en annexe III du rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

